

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 31	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^o —)	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^o —)	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

M. Briand a été interpellé au Sénat sur les intentions présumées des Etats-Unis. Il a répondu en exprimant sa conviction dans leurs sentiments pacifiques. — La situation politique et gouvernementale en Allemagne.

M. Briand vient d'être interpellé au Sénat sur les conditions dans lesquelles avaient été conclus le pacte Kellogg et le compromis naval franco-britannique.

Il y a dans ce libellé trop de précaution oratoire. L'auteur n'ose pas dire ce qu'il pense. A peine essaye-t-il de le faire pressentir. En fait, c'est sur les intentions des Etats-Unis que cette interpellation demandait à M. Briand de s'expliquer.

Que pouvait-il répondre ?... Si l'interrogateur se sentait embarrassé, l'interrogé ne devait pas l'être moins. Certes, la question vaut qu'on la pose, mais, sans doute, le ministre français en est réduit sur ce point aux mêmes perplexités que son interpellateur.

Que vont faire les Etats-Unis ? Cette incertitude pèse sur le monde et met comme un nuage sombre sur l'horizon. L'attitude du Sénat Américain n'est rien moins que satisfaisante. Il est en conflit avec la Présidence. Et peut-être réserve-t-il au Pacte Kellogg le même désaveu qu'au Pacte Wilson sur la Société des Nations...

M. Briand s'est efforcé d'expliquer qu'il ne peut pas y avoir de système pacifique qui repose sur l'idée d'un antagonisme entre continents. Et c'est bien vrai.

Mais qui sait si le Sénat Américain n'est pas d'ores et déjà résolu à cette politique de concurrence entre l'Amérique et l'Europe ? Qui sait si n'a pas, dès maintenant, la conviction que son pays est en mesure d'imposer au monde sa domination économique ?

L'état de fatigue de notre vieux continent n'est pas pour décourager ses espérances. Il y a dans le discours de M. Briand un passage où cette situation est discrètement signalée.

« Vous opposez, dit-il à son interpellateur, la décision des Etats-Unis à la dispersion, aux hésitations des nations européennes. J'ai signalé moi-même la nécessité de constituer fortement l'Europe dans l'intérêt de la paix et pour des intérêts économiques. Cela se fera... »

Que faudra-t-il donc pour faire comprendre aux nations européennes qu'elles sont solidaires comme les membres d'une même famille, que les luttes entre elles sont fratricides, que leurs raisons de s'unir sont plus fortes que leurs prétextes de se diviser ?

Comme elles en seraient vite persuadées si, au lieu de remâcher le souvenir des luttes du passé, elles pensaient davantage aux dangers communs de l'avenir !

De tous les pays d'Europe, l'Allemagne est, sans doute, celui où la politique extérieure domine le plus complètement la politique intérieure. Ce sont les actes du ministre des Affaires étrangères que les partis prennent pour « plate-forme » électorale : qu'il s'agisse de les approuver ou de les blâmer.

Ainsi, M. Stresemann est au centre de la politique allemande. Locarno sert de drapeau aux contradictions civiques.

Les Nationalistes en sont les ennemis déclarés. Ils sont désolés que cette politique puisse offrir un moyen de conciliation entre l'un et ses anciens ennemis. Car ils se sentent ainsi dépossédés de leur grand argument. Et pour se rattraper ils accusent le ministre des Affaires étrangères d'humilier l'Allemagne.

Au contraire c'est sur ce terrain d'une politique de compromis avec l'étranger que s'est constitué le groupement qui gouverne actuellement l'Allemagne. Socialistes, démocrates, catholiques et populistes n'ont entre eux pas d'autre lien.

Les élections générales de 1928 consacreront la défaite de cette droite nationaliste qui avait trouvé le moyen dans l'ancien Reichstag de prendre une influence tout à fait hors de proportion avec son importance numéri-

que. Mais, après sa défaite devant le suffrage universel, il lui fallut bien abandonner le pouvoir.

C'est dans ces conditions que le leader socialiste Hermann Muller fut chargé de constituer le nouveau gouvernement. Mais on sait qu'il se heurta à de grosses difficultés. La principale venait de ce que les populistes mettaient une condition à leur participation au pouvoir. Ils voulaient bien entrer au ministère d'Empire avec les socialistes. Mais ils voulaient être admis par les socialistes dans le gouvernement de la Prusse, lequel est exclusivement composé de social démocrates. Le Président du Conseil prussien s'y refusa.

Il fallut baisser. M. Hermann Muller constitua un gouvernement où il y avait des « personnalités » des quatre partis, mais où il était entendu qu'elles ne représentaient pas ces partis.

Evidemment, c'était du provisoire et le gouvernement devait tendre à se transformer en ministère de coalition véritable dont les membres seraient les représentants autorisés de leurs partis.

On dit que M. Hermann Muller va faire un nouvel effort pour élargir sa base parlementaire. La question est de savoir s'il y réussira.

Pour nous, l'important est que les progrès accomplis en Allemagne par les idées de droit et la volonté de paix ne soient pas compromis par un retour d'influence des nationalistes. La paix de l'Europe sera vraiment solide si le Reich persévère dans sa politique d'entente et de collaboration.

E. L.

PETITS MOTS D'ECRITS

UNE VIEILLE HISTOIRE

En l'an 62 de notre ère, pendant la septième année du règne de Néron, un scandale éclata dans le monde politique de Rome. Deux hautes personnalités, Valerius Fabianus et Marcus Asinius, étaient soupçonnés, puis convaincus, d'avoir fabriqué un faux testament. On n'eut pas le courage de traduire devant le tribunal Marcus Asinius, petit-fils d'Asinius Pollion, et de désigner de la sorte une grande famille patriennienne, un nom illustre dans les annales de la République. L'affaire fut étouffée, comme nous dirions aujourd'hui, et le faux testament annulé, on n'en parla plus.

Tacite, qui nous a transmis cette histoire, vieille et toujours nouvelle, en tire une morale : ce qui perd Pollion, qui n'était pas un mauvais homme, dit-il, ce fut qu'il regardait la pauvreté comme le pire des maux.

Veuillez excuser cette citation latine, quelque peu pédante en considération de son actualité. Il y a parfois plaisir et profit à reprendre les auteurs anciens et à les feuilleter. On y gagne du moins cette assurance que les scandales politico-financiers ne sont pas le monopole de notre époque et que les hommes n'ont guère changé depuis dix-neuf siècles. Et nous pourrions reprendre la conclusion mélancolique du vieil historien de Rome en l'appliquant à pas mal de nos contemporains qui s'imaginent, eux aussi, que la pauvreté est le pire des maux.

Tout le monde veut devenir riche — et ce n'est pas là le plus grave défaut. Mais trop de gens veulent devenir riches trop vite et sans grand effort. Les moyens importent moins que le but à atteindre. Tant pis si la morale en souffre ! Et pour ceux que la fortune a favorisés, et qui ont acquis de nouveaux besoins, la pire des calamités est de ne pas avoir acquis de nouvelles satisfactions dont ils ont pris l'habitude. Le sens de l'honneur, de la modération s'est affaibli en eux. Ils ne savent rien leur sacrifier. La pauvreté et le travail leur apparaissent comme des maladies honteuses et ils ne retrancheront rien à leurs bénéfices et à leur train de vie, même au prix de biens plus élevés qu'ils ne connaissent plus.

Il était d'usage autrefois de distribuer le premier de l'an des papillotes multicolores qui portaient, sur la fine enveloppe de bonbons, des proverbes et des pensées. J'enverrais volontiers à quelques-uns de nos contemporains des papillotes de ce genre avec le conseil du vieux Tacite : Craignez de considérer la pauvreté comme le pire des maux ! Il y a d'autres richesses plus précieuses que l'argent et les billets de banque et ce qui nous perd c'est de l'avoir oublié.

Mais, sans doute, les destinataires croqueraient-ils les papillotes et jetteraient-ils au panier le conseil. Et si j'enverrais un exemplaire des « Annales », peut-être, sans ouvrir le volume, se hâteraient-ils de vérifier l'édition... pour la porter à l'Hôtel des Ventes.

Informations

A la Chambre

La Chambre adopte un projet de loi portant à 5 le coefficient des droits de douane sur les céréales panifiables et leurs dérivés et à 4 le coefficient sur le bétail et la viande.

La Chambre discute le projet de loi autorisant la mise en chantier du 1^{er} juillet 1928 au 30 juin 1929, d'un croiseur, 6 contre-torpilleurs, 6 sous-marins de 1^{re} classe, un sous-marin mouilleur de mines, 2 pétroliers, 2 avisos. Le crédit prévu est de 900 millions.

Le projet de loi est adopté.

Incompatibilité parlementaire

M. Gallet, député de la Vendée, jugeant l'exercice de sa profession d'avocat incompatible avec son mandat parlementaire vient de donner sa démission de membre du barreau de La Roche-sur-Yon.

Au Sénat

En ouvrant la séance, M. Doumer, président, prononce le discours d'usage pour remercier ses collègues de la confiance qu'ils lui ont renouvelée. Il parle de la nécessité de réformer les méthodes de travail parlementaire, puis il célèbre l'œuvre de restauration des régions libérées et dénonce les lacunes du traité de paix.

M. Lembray développe son interpellation sur le pacte Kellogg et le compromis naval.

M. Briand répond à l'interpellation et montre l'œuvre de la S. D. N.

Un ordre du jour pur et simple est voté.

Nos nouvelles pièces

Allons-nous bientôt revoir les pièces d'or ? En tout cas, ces jours-ci, on frappait sur laiton 10 modèles de pièces d'or et 9 d'argent entre lesquels on devait choisir ceux qui seront adoptés. On a tiré sur métal précieux des épreuves de ces modèles qui seront exposées le 21 janvier à l'Hôtel des Monnaies. Le 29 janvier, le jury désignera trois pièces d'or et trois pièces d'argent. Parmi ces six pièces, le gouvernement élira le modèle-type.

Le tunnel sous la Manche

La question du tunnel sous la Manche devant être soulevée au Parlement par plusieurs députés, les ministères des transports et du commerce fut actuellement des enquêtes à ce sujet et particulièrement sur le trafic entre la France et la Grande-Bretagne, afin de permettre aux ministres intéressés de répondre en connaissance de cause à leurs interpellateurs.

On prévoit une réunion spéciale de la commission de la défense impériale à une date prochaine, et il y a maintenant des raisons de croire que quelques experts navals et militaires sont disposés à ne pas faire opposition au projet.

La dictature en Yougoslavie

L'attitude de la population à l'égard du nouveau régime est une attitude d'attente. Selon le correspondant spécial du « Daily Telegraph », le gouvernement a fait arrêter 20 communistes à Zagreb. Dix mille fonctionnaires sont menacés d'être mis à pied si le gouvernement applique les mesures d'économie qu'il a annoncées.

L'Agence Avala » déclare dénuées de tout fondement des nouvelles publiées par un journal de Budapest prétendant que les Croates et les Hongrois de Yougoslavie passeraient en masse la frontière.

Au pays des Soviets

La lutte qui se poursuit, dans l'union soviétique, entre les paysans et les communistes, a causé, à la fin de la semaine dernière, des pertes en vies humaines. C'est ainsi que cinq fonctionnaires municipaux, dont trois communistes, ont été assassinés. D'autre part, sept riches paysans ont été condamnés à mort et exécutés ; sept autres ont été également condamnés à mort pour avoir tué autrefois des fonctionnaires soviétiques.

La femme et les cinq enfants d'un paysan favorable aux soviets ont été brûlés dans leur demeure à laquelle des paysans hostiles au régime avaient mis le feu.

Le pacte Kellogg

On mande de Belgrade à l'Exchange Telegraph que suivant un message de Bucarest, la Roumanie n'adhérerait pas à la proposition soviétique relative à la ratification immédiate du pacte Kellogg.

Précisant l'information ci-dessus, M. Miroesco, ministre roumain des affaires étrangères, vient de déclarer que la Roumanie n'avait à répondre à aucune proposition, car aucune proposition ne lui a été faite. En sa qualité d'alliée de la Pologne, et seulement en cette qualité, et à la demande de la Pologne, elle a tenu à préciser à son alliée le point de vue roumain.

En Afghanistan

Le roi Amanoullah a abdiqué en faveur de son frère.

Celui-ci a été couronné lundi, roi d'Afghanistan. Son avènement au trône a été reconnu par toute la nation.

Le roi déchu, pour échapper à ses ennemis, se retirerait, croit-on, dans le Midi de la France.

La tension sino-japonaise

Les craintes semblent s'accroître dans certains milieux que la lutte pour la prépondérance ne compromette la paix en Mandchourie.

Le ministre des affaires étrangères du Japon, inquiet au sujet de la situation à Hankou, a adressé une protestation au commandant de la garnison et au gouvernement de Nankin. Ceux-ci ont répondu qu'ils prenaient des mesures pour se rendre maîtres de la situation. Mais aucun signe d'amélioration ne s'étant manifesté, une démonstration navale pourrait s'imposer pour protéger les intérêts japonais.

TIRAGES FINANCIERS

Du 15 janvier 1929 COMMUNALES 1923

Le numéro 1.135.771 gagne 250.000 fr. Le numéro 507.971 gagne 100.000 fr. Le numéro 128.440 gagne 50.000 fr. Le numéro 395.717 gagne 25.000 fr. Cent numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

EN PEU DE MOTS.

— Le maréchal Foch, souffrant d'une légère crise cardiaque, a dû s'aliter.

— Trois hardis jeunes Anglais ont réussi à atteindre le sommet du mont Kenia qui a une altitude de près de 6.000 mètres.

Le chalutier anglais « Thomas-Hendy » s'est échoué dans l'Océan arctique. Les 16 hommes de l'équipage se sont noyés.

— Le lieutenant de vaisseau Paris, actuellement à St-Raphaël, poursuit ses essais en vue de la traversée de l'Atlantique.

— Un chameau se montant à 364.000 francs, en billets de banque, adressé par un banquier de Semur à Dijon, a disparu. Le vol a été commis dans le train, pendant le trajet.

— L'état de santé du roi d'Angleterre est de plus en plus satisfaisant ainsi que celui de la reine.

NOS ÉCHOS

Style administratif.

On a bien souvent admiré la syntaxe et la langue dont usent nos Administrations Publiques.

Dans le « Journal Officiel » du 2 décembre dernier, pages 12.641 et 12.642, le Ministère de la Marine a inséré une instruction relative à la prophylaxie de la grippe dont on ne saurait trop louer les excellentes intentions.

« On évitera, y lit-on, d'employer des solutions... qui, par leur degré de concentration seraient capables d'aggraver les muqueuses et de compromettre la défense qu'elles assurent. »

Que dites-vous d'aggraver ? Mais voici mieux, ou plus inattendu : « A l'hôpital, les malades sérieux seront boxés. »

Comme on voulait couper la tête de ce malheureux qui avait la migraine, pour délivrer nos marins de la grippe, commencera-t-on par les mettre knock-out ? Non, les phrases qui suivent nous montrent qu'il s'agit simplement d'isoler les malades.

Un peu plus loin, il est question de masques antigrippaux et qui ont été « confectionnés temporairement. »

Temporairement ? Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire ?

Logique féminine.

Une petite girl s'est fait à Paris, de brillantes relations qui la promènent à sa fantaisie.

La nuit du Réveillon, on la vit, dans un restaurant supérieurement chic en compagnie d'un gentleman qui ne l'était pas moins, sauf pourtant en ce qui concerne sa manie de se ronger les ongles.

Tandis que le jazz se démenait, que le champagne coulait et que les soupers charlestonnais, l'ami de la gentille girl se livra, sans interruption, à son fâcheux tic.

Dis donc, il est dégoutant de se ronger ainsi les ongles, ton copain, ne put s'empêcher de remarquer une camarade de la girl.

Possible, répliqua cette dernière, se lamentant, voilà, il représente cent millions, ce garçon-là.

Et l'autre de riposter : — Bien ! Vrai, à ce prix-là, il pourrait se les faire ronger !

La fumée qui rapporte.

Les rapports officiels publiés récemment par le gouvernement des Etats-Unis montrent que la consommation des cigarettes n'a cessé d'y croître depuis

LES ANNALES QUERCY NOISES

LES ÉLECTIONS DANS LE LOT SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET 1830 - 1848

Elections de 1831. — Chez nous, les Electeurs avaient vu leur nombre plus que doubler : 1250 contre 530 ; ils formaient cinq collèges se tenant : le 1^{er} et le 2^e à Cahors, le 3^e à Figeac, le 4^e à Gourdon, le 5^e à Martel, et chargés d'élire chacun un seul représentant.

A Cahors, le 1^{er} collège désigna l'avocat Conté, maire de la ville, et le 2^e, le Comte de Mosbourg, tandis que Calmon était élu à Gourdon, Dufour à Martel et Delpon à Figeac, Gaëtan Murat « le seul patriote énergique et sincère » qui, au dire de la Société Aide-toi représentait les électeurs du Lot à la Chambre et Dussol « à peu près le seul partisan dévoué à la légitimité » ne furent pas réélus.

La représentation du département se trouvait essentiellement gouvernementale ; malgré d'assez nombreux changements de personnes elle le restera jusqu'à la fin du régime.

En novembre 1832, le docteur Tourron, maire de Cazillac, remplaçait le général Dufour décédé ; vers la même époque, prétextant les atteintes du choléra, dont Casimir-Périer était mort, quelques mois auparavant, Delpon donna sa démission. Son siège fut vivement disputé entre Gaëtan Murat, le candidat des libéraux et du National et Julien Bessières de Murat, un cousin du Maréchal. Delpon mena une ardente campagne contre Murat et considéra le succès de Bessières comme sa propre victoire. « Bien que nous eussions contre nous toute la phalange des percepteurs nommés par M. de Roujou — le préfet de 1830 — écrivait-il à son fils, nous avons obtenu 119 voix sur 196 votants. » De leur côté, les partisans de Murat s'indignèrent de ce que « une seule famille — celle de Delpon — ayant envahi toutes les places, faisait les élections. »

« Il sera établi, répondait Delpon, qu'en réunissant tous nos parents, et alliés, fonctionnaires et quarante-trois électeurs, et dans celle de M. Murat, neuf fonctionnaires et quatre électeurs seulement ; que nous pouvons recevoir en tout 12.400 fr. (de traitements) et ceux de M. Murat, au moins 17.000 fr.

« Les fonctionnaires de notre famille sont : mon frère (conservateur de l'Enregistrement), Andral (ingénieur), M. Salgues, Préfet, M. Salgues, procureur du roi, M. Vayssié, receveur de l'enregistrement, M. Vayssié, juge de paix, M. Duphénéux, juge de paix.

« Voici ceux de M. Murat, comprenant ses alliés et les alliés de ses alliés, comme j'ai fait pour moi : M. Besse, receveur particulier, M. Besse, percepteur de Latronquière, oncles l'un et l'autre de M. Murat, M. Gach, président du tribunal, beau-père de M. le receveur, M. Grépon, percepteur de Bédier, cousin de MM. Besse et de M. Murat, Courrech, greffier et commis au tribunal, M. Maynard, cousins-germains par alliance de M. Murat, suppléant au tribunal, son frère percepteur à l'Hôpital-Issendouls, Mirret, cousin de Maynard, lieutenant de gendarmerie, son frère, percepteur à Gorses, son beau-père, Serieys, juge de paix... »

« Ces Messieurs ont donc mauvaise grâce de se plaindre de ce qu'une famille assez étendue pour avoir dans son sein quarante-trois électeurs, a obtenu sept places, lorsque, avec quatre électeurs, ils s'en sont distribués neuf des plus importantes — si l'on en excepte celle de Courrech, car ils ont en soin de prendre les meilleures perceptions. Nous ferons aussi remarquer que sur leurs neuf emplois, tous, excepté celui de M. Gach et de M. Mirret, tous les autres ont pu être donnés par faveur, au premier venu, au lieu que sur les sept qui sont dans notre famille, il y en a trois : ceux d'Andral, de mon frère et de Vayssié qui ne sont que la récompense de services et pour lesquels il faut avoir parcouru des carrières spéciales, aussi Andral a-t-il offert sa place à celui de ces Messieurs qui viendrait la lui disputer au concours. »

La citation est un peu longue, mais elle jette un jour si curieux sur les mœurs électorales de l'époque qu'il y aurait eu, nous semble-t-il, dommage à l'écarter : pas d'opinions politiques en jeu, mais des luttes de familles, des rivalités d'influence et d'intérêt.

(A suivre). L. SAINT-MARTY.

Plusieurs années. L'Etat en retire actuellement une somme équivalant à 7 milliards et demi de francs.

On estime que le nombre de cigarettes consommées aujourd'hui est six fois plus grand que celui d'avant-guerre. C'est à l'habitude prise par les soldats aux armées et par les femmes que l'on attribue cette augmentation.

En 1914, les Etats-Unis manufacturaient 16 milliards de cigarettes. En 1924, ils en produisirent 72 milliards.

Chaque des années qui a suivi a apporté une augmentation d'environ 10 milliards, de telle sorte que l'an dernier donna 97 milliards et l'année 1928 se termina, une fois les comptes achevés, avec plus de 100 milliards.

Que de fumée, que de fumée !

Deux disparus.

« Les derniers poètes-chansonniers qui vient de mourir oublié ; Pierre Trimouillat avait été très lié avec Laurent-Tailhade et il aimait raconter cette anecdote.

Un matin, il entre dans la chambre de son ami. Il n'y avait jamais pénétré. Un désordre inouï, des meubles bizarres, etc... sur une table, un verre dans lequel trempait l'œil de verre de Laurent-Tailhade. Ce dernier terminait sa toilette. Bientôt il remplaça l'œil dans son orbite. Trimouillat resta muet de stupéfac-

ton. Pour accentuer celle-ci, Laurent-Tailhade se mit alors à ouvrir des tiroirs, à chercher partout jusqu'à ce que, impatienté, son ami lui dise : — Mais, enfin, que cherches-tu ? — Mon cerveau, lui répondit triomphalement Laurent-Tailhade !... »

La Gloire.

Avenue de Breteuil, un passant demanda au gardien de la pelouse : — La rue José-Maria-de-Heredia s.v.p. ? — Le brave gardien réfléchit et dit : — La rue José-Maria-de-Heredia, y a longtemps que cette femme-là fait parler d'elle... Suivez donc à votre gauche, là-bas, c'est la deuxième de la même main.

Pauvre Heredia ! Quel singulier trophée, et combien inutile, que de figurer sur une plaque de rue !

Petit jeu.

Sait-on comment on appelle M. Pierre Audibert ? — « Sire Hanau. » — « Lazare Bloch ? » — « Mec Hanau. »

Et enfin pour se méfier de la femme d'affaires, on a trouvé la variante : « Timeo dame Hanau etc... »

LE LISEUR.

LA TORTURE QUOTIDIENNE

L'heure des repas qui, en principe, doit être un moment de satisfaction, est, cependant, pour de trop nombreuses personnes dont l'estomac est capricieux et les digestions pénibles, une torture de tous les jours.

La cause des malaises de l'estomac et des troubles de la digestion réside souvent dans un état d'anémie, résultant de maladie, surmenage ou de toute autre cause qui fait que le sang appauvri n'apporte plus en quantité suffisante aux organes tous les éléments nécessaires à leur bon fonctionnement. Et puis, aussi, à force de travailler, l'estomac se fatigue. Or, il est reconnu que les Pilules Pink sont excellentes contre les malaises de l'estomac et les troubles digestifs. Et cela pour deux raisons. La première, c'est que les Pilules Pink sont un régénérateur du sang d'une rare efficacité et aussi un puissant tonique du système nerveux. La seconde raison, c'est que les Pilules Pink agissent très heureusement sur les fonctions mêmes de l'estomac, comme d'ailleurs, sur toutes les fonctions organiques.



Mme Pauline DANANCHER (Cl. Isnel).

« Depuis deux ans je souffrais beaucoup de troubles digestifs — écrit Mme Pauline Danancher, 5, rue Emile-Zola, à Lyon (Rhône). J'avais, en outre, de fortes migraines, et de l'oppression. Les Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien. C'est ce bon médicament qui m'a complètement rétablie. »

Les Pilules Pink sont, à juste titre, considérées comme le remède idéal contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance, du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 6^e fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

TOIT FAMILIAL DE FRANCE

Société Mutuelle Française d'Épargne et d'habitation
Entrep. privée assuj. au Contrôle de l'Etat
Siège Social : 28, rue de Madrid, PARIS

FACILITE
A
TOUS



la construction ou l'acquisition

D'UNE MAISON
payable en 5, 10, 15 ou 20 ans

Plus de 1.200 maisons, édifiées ou acquises avec le concours de la Société, représentant une valeur estimative de plus de

55 MILLIONS

Souscriptions en cours : 100 millions

Notices et renseignements gratuits

S'adresser à l'inspecteur Régional,
M. de BARDE à Caillac (Lot)

Chemin de fer de Paris à Orléans

Réduction très importante

des prix des places de couchettes

Pour faciliter l'accession des places de couchettes qui existent dans les voitures de 1^{re} classe de divers trains de nuit, la Compagnie d'Orléans vient de

réduire au taux extrêmement minime de 22 fr. 55 quel que soit le parcours effectué sur ses lignes, le supplément à acquitter, lequel s'élevait en général à 60 fr. 80.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL (Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1928)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1928.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbre-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris (13^e).

Si vous aimez les belles affiches...

...Ecrivez à la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans qui vous enverra, sur demande, la liste de ses affiches illustrées, signées des maîtres de l'affiche, et constituant une magnifique collection d'une haute valeur artistique : Grands Châteaux de la Loire, Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne, de l'Auvergne, du Centre de la France, des Pyrénées, etc...

Le prix de ces affiches est fixé à 7 francs l'exemplaire (frais de port 0 fr. 50 par affiche en sus).

Réduction de 0 fr. 50 par exemplaire pour tout achat de 6 et plus à la fois.

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, prix exceptionnel de 5 fr. 75 l'exemplaire, quel que soit le nombre commandé.

Pour renseignements et vente adressez-vous à Paris au Bureau de la Publicité, 1, place Valhubert.

Pour l'achat sur place allez soit à l'Agence Voyageurs, 16, Bd des Capucines, à Paris, soit à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

Aux Amateurs d'Affiches Artistiques

La Compagnie d'Orléans vient de compléter cette année sa magnifique collection d'affiches illustrées par les nouveaux et superbes sujets ci-dessous désignés :

1^o Le Calvaire de Pleyben, Finistère (P. Commarmond), l'un des plus beaux de la Bretagne ;

2^o Le Pont Valentré à Cahors (Ch. Hallo), rare et curieux monument fortifié du XIV^e siècle ;

3^o Aurillac (Ch. Hallo), vieilles maisons se mirant dans les eaux de la Jordanne ;

4^o Le Château de Loches (Constant Duval) dominant fièrement un coin pittoresque de la vieille ville ;

5^o Le château d'Ussé (Constant Duval), dont les hautes tours se dressent sur de magnifiques terrasses, édition nouvelle ;

6^o Enfin devant le succès obtenu par l'affiche Morgat, scène de pêche à la sardine (Ch. Hallo), la Compagnie d'Orléans a dû procéder à la réédition de ce document.

Ces affiches sont mises en vente au prix de 7 fr. l'exemplaire (frais de port en sus, 0,50 par affiche) à son Service de la Publicité, 1, Place Valhubert à Paris.

Réduction de 0 fr. 50 par exemplaire à tout acheteur de 6 exemplaires et plus à la fois.

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, prix exceptionnel de 5 fr. 75 l'exemplaire, quel que soit le nombre commandé.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

POSTE OMNIBUS RURALE

SERVICE POSTAL — TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX
DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

HORAIRE du CIRCUIT de FIGEAC à partir du 1^{er} Juin 1927

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1		LOCALITÉS	HORAIRE N° 2	
	MATIN	SOIR		MATIN	SOIR
Figeac-Gare	dép. 7 ^h 5		Figeac-Gare	dép. 7 ^h 5	
Figeac-Bureau de poste	7 30	arr. 18 ^h 15	Figeac-Bureau de poste	7 30	arr. 18 ^h 15
Figeac-Gare		↑ 18 5	Figeac-Gare		↑ 18 5
Capdenac-le-Haut	7 50	17 50	Lunan	7 55	17 50
Port-de-Capdenac	8 »	17 35	Saint-Félix	8 10	17 35
Clayrou	8 15	17 20	Felzins	8 25	17 20
Cuzac	8 35	17 10	Lentillac	8 40	17 5
Lentillac	8 55	16 50	Cuzac	9 »	16 45
Felzins	9 10	16 35	Clayrou	9 10	16 25
Saint-Félix	9 25	16 20	Port-de-Capdenac	9 25	16 10
Lunan	9 40	16 5	Capdenac-le-Haut	9 40	16 »
Figeac-Bureau de poste	arr. 9 55	dép. 15 40	Figeac-Bureau de poste	arr. 9 55	dép. 15 40

Les horaires n° 1 et n° 2 seront observés alternativement. Le sens de la marche sera ainsi inversé tous les jours y compris les dimanches.

TARIF DES VOYAGEURS

sens Figeac - Capdenac-le-Haut, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION								
	CAPDENAC-LE-HAUT	PORT-DE-CAPDENAC	CLAYROU	CUZAC	LENTEILLAC	FELZINS	SAINT-FÉLIX	LUNAN	FIGEAC Bureau de poste
FIGEAC-GARE ou Bureau de Poste	Fr. c. 2 »	Fr. c. 2 50	Fr. c. 3 75	Fr. c. 4 75	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »
CAPDENAC-LE-HAUT	2 »	1 »	1 75	3 »	4 »	4 25	4 75	5 »	5 »
PORT-DE-CAPDENAC			1 25	2 25	3 50	4 25	4 75	5 »	5 »
CLAYROU				1 25	2 25	3 »	3 75	4 »	5 »
CUZAC					1 25	2 »	2 50	4 »	5 »
LENTEILLAC						1 »	1 50	2 75	4 25
FELZINS							1 »	2 »	3 50
SAINT-FÉLIX								1 50	3 »
LUNAN									1 0

sens Figeac - Lunan, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION								
	LUNAN	SAINT-FÉLIX	FELZINS	LENTEILLAC	CUZAC	CLAYROU	PORT-DE-CAPDENAC	CAPDENAC-LE-HAUT	FIGEAC Bureau de poste
FIGEAC-GARE ou Bureau de Poste	Fr. c. 1 50	Fr. c. 3 »	Fr. c. 3 50	Fr. c. 4 25	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »
LUNAN		1 50	2 »	2 75	3 »	3 75	4 25	4 75	5 »
SAINT-FÉLIX			1 »	1 50	2 50	3 75	4 25	4 75	5 »
FELZINS				1 »	2 »	2 25	3 50	4 »	5 »
LENTEILLAC					1 25	2 25	3 »	3 75	4 75
CUZAC						1 25	2 25	3 »	3 75
CLAYROU							1 25	2 50	3 75
PORT-DE-CAPDENAC								1 »	2 50
CAPDENAC-LE-HAUT									2 »

Tarif des Commissions et des Messageries

0 à 3 Kilogs	0 fr. 60
3 à 5 Kilogs	1 fr. »
5 à 10 Kilogs	1 fr. 50
10 à 25 Kilogs	2 fr. 25
25 à 50 Kilogs	3 fr. 50
Bicyclettes accompagnées	1 fr. ; en messag. suiv. poids
Voitures d'enfants accompagn.	1 fr.

TARIF DES COLIS POSTAUX

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kg ne sont passibles d'aucune taxe s'ils ne sont pas taxés sur les gares par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kg, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser vingt fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 11 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.

Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les dépôts :

- émission de mandats supérieurs à 500 fr. 0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. et 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.
- paiement de mandats supérieurs à 500 fr. 0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. et 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.
- versements et remboursements à la C.N.E. 0 fr. 10 par livret.
- Règlement et remplacement des livrets... 0 fr. 20 par livret.
- Expédition des télégrammes... 0 fr. 20 par télégramme.

COMMISSIONS

La poste omnibus rurale assure entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est à dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Figeac et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (bonnanger, boucher, piqueur, mercier, etc.) des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

La Phosphide Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE
Remplace agréablement et avantageusement
L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 6^e édition, page 133, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de
la PHOSPHIDE GARNAL
Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent
Tonique par son tannin
Rominéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIDE GARNAL est indiquée

- dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;
- dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;
- dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hyposphxies, etc., etc...

Mode d'emploi :
Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIDE GARNAL
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

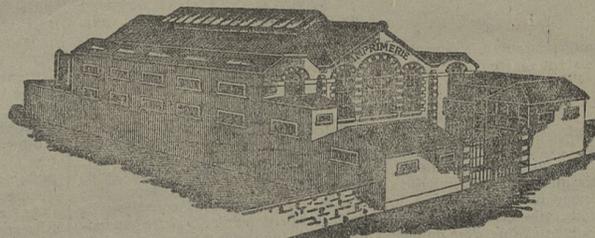
ATELIER PRINCIPAL :

1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES



LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS